

tation du rosaire. Le Pape, assis sur un fauteuil devant le monument de Pie VI et entouré de ses prélats agenouillés, suivait les prières en égrénant son chapelet de la main droite. Le rosaire fut suivi des litanies des saints et d'autres prières récitées à haute voix. Puis, le silence régna de nouveau dans la basilique. Le Pape s'agenouilla et pria longtemps la tête entre les mains. Quand ce colloque sublime, cet épanchement de l'âme de Léon XIII dans celle de saint Pierre, prit fin, dix heures et demie sonnaient aux horloges de Saint-Pierre. Malgré ses 83 ans, le Saint-Père était resté sans donner le moindre signe de fatigue, deux heures de suite, immobile et en prières. Précédé de son cortège, il se rendit à la chapelle du Saint-Sacrement d'où, après quelques minutes d'adoration, il regagna ses appartements.

Le 29 juin, le Pape a reçu la députation des évêques, prêtres et séminaristes orientaux, au nombre d'environ quatre-vingts.

Mgr Haggiar, évêque de Sidon, a lu une adresse, à laquelle Léon XIII a répondu en exprimant sa satisfaction de voir les Orientaux célébrer l'heureux succès du congrès de Jérusalem.

La création de plusieurs provinces métropolitaines aux Etats-Unis, ordonnée par le Saint Père, ne suffit plus. Sur l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Sa Sainteté a ordonné que les sièges de Dubuque, Davenport, Omaha, Lincoln et Cheyenne, seront détachés de la province métropolitaine de Saint-Louis, pour former une nouvelle province ecclésiastique dont Dubuque sera le siège métropolitain.

Le Souverain Pontife vient d'adresser à l'épiscopat des Etats-Unis une encyclique au sujet de l'importante question des écoles.

En même temps que l'Encyclique maintient les décrets du concile de Baltimore, elle établit qu'il faut d'abord multiplier avec beaucoup de zèle les écoles catholiques, puis laisser au jugement et à la conscience de l'Ordinaire de décider, quand il est permis ou interdit, vu les circonstances, de fréquenter les écoles publiques.

En somme, le Pape défend d'appliquer les résolutions de Mgr Sattoli dans un sens qui serait en opposition avec les décrets du concile de Baltimore. Et ainsi la question semble au point où elle se trouvait avant l'arrivée du délégué apostolique en Amérique.

* * *

La célébration de la fête nationale des Canadiens-Français a eu, cette année, plus d'éclat que de coutume. Il s'agissait d'inaugurer ce qu'on est convenu d'appeler le *monument national* qui consiste en